

Le Relais



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim

NUMÉRO 95

MAI 2025

Faites fleurir vos envies de nature !

LES FLÂNERIES, RENDEZ-VOUS NATURE, FORUM ÉCO-CITOYEN : FEGERSCHEIM CÉLÈBRE LA NATURE



FINANCES 18

*Les comptes administratifs
2024 et le budget 2025*

CULTURE 22

*Découvrez les nouveaux
rendez-vous nature*

SÉCURITÉ 27

*Les sapeurs-pompiers
volontaires recrutent*

Retrouvez toutes les infos sur www.fegersheim.fr et sur Facebook 

Le printemps est de retour, ET AVEC LUI, LA PROMESSE D'UN RENOUVEAU



Chères Fegersheimois, chers Fegersheimois,

La nature se réveille, les journées s'allongent, les arbres fleurissent, et l'air semble soudain plus léger. C'est dans cette dynamique d'éveil et de renouveau que je vous écris aujourd'hui.

Car notre commune, elle aussi, a besoin de cet élan. Pas seulement dans les projets que nous portons, mais dans l'énergie que chacun peut y insuffler. Trop souvent, la vie municipale est perçue comme l'affaire de quelques-uns. Pourtant, elle nous concerne tous. Elle vit à travers vos idées, vos envies, vos engagements.

Être citoyen, ce n'est pas seulement voter une fois tous les six ans. C'est participer à la vie locale, c'est tendre la main à ses voisins, c'est donner un peu de son temps pour une association, pour une initiative, pour un projet commun. C'est s'exprimer, proposer, construire ensemble.

Notre commune ne sera pas ce que nous voulons qu'elle soit par miracle. Elle le sera si nous en faisons un projet partagé. Nous avons tous, à notre échelle, un rôle à jouer. Et ce sont justement les petites actions du quotidien, les gestes simples, les engagements discrets, qui forment la richesse du vivre-ensemble.

Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut choisir le collectif. Face aux défis d'un monde en mouvement, face aux incertitudes, la solidarité locale, l'entraide, la proximité sont des réponses précieuses. Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, où l'on se sent bien, où l'on se sent chez soi. Alors en ce printemps qui s'éveille, je vous invite à ouvrir votre porte, à tendre l'oreille, à tendre la main. À oser l'engagement, quel qu'il soit, si modeste soit-il.

Dans cette perspective, et alors que les élections municipales de 2026 se profilent à l'horizon, je vous invite chaleureusement à participer à la réunion publique du 21 mai prochain. Ce moment d'échange sera l'occasion de faire le point sur les projets en cours, d'écouter vos idées, de répondre à vos questions, et surtout, de réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune.

**Votre parole compte,
votre engagement est précieux.**

**C'est en unissant nos forces et nos
envies que nous construirons une
commune toujours plus vivante,
solidaire et accueillante.**

Avec toute mon amitié,

*Thierry Schaal, Maire de Fegersheim et Vice-Président
de l'Eurométropole de Strasbourg*

Thierry Schaal

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

- **Dominic TENCHIU** > le 15 novembre
- **Mathéo ERITZIAN** > le 29 novembre
- **Jeanne KLETHI** > le 26 janvier
- **Constance GIROLT** > le 31 janvier
- **Lucie HIMBER** > le 5 février
- **Charly MEYER** > le 6 février
- **Adèle KIENY** > le 16 février
- **Valérian FEURER** > le 6 mars
- **Sana BOUALALA** > le 10 mars
- **Alexie LELIEVRE BELTZUNG** > le 16 mars



MARIAGES

- **Gilbert GUNENBEIN et Ondine DA ROCHA**
> le 25 janvier
- **Jimmy METZ et Elise BUFFET**
> le 8 février



DÉCÈS

- **Eugène FISCHER**
> le 5 décembre (79 ans)
- **Romain SCHNEIDER**
> le 9 décembre (88 ans)
- **Arlette GODELUCK née VEILLON**
> le 20 décembre (98 ans)
- **Anne SCHMITTER née FISCHER**
> le 27 décembre (80 ans)
- **Gérard SCHILKNECHT**
> le 30 décembre (84 ans)
- **Astride KUNKEL née BERNABE**
> le 31 décembre (77 ans)
- **Jean SCHALL**
> le 9 janvier (94 ans)
- **Marcelle GUTNICK**
> le 13 janvier (89 ans)
- **Liliane BARTHEL née HEITZ**
> le 26 janvier (93 ans)
- **André DULCK**
> le 13 février (92 ans)
- **Richard TILLY**
> le 23 février (83 ans)
- **Sabino MASINO**
> le 25 février (87 ans)
- **Jacqueline ROBERT née EVRARD**
> le 26 février (91 ans)
- **Colette BEYREUTHER née KOENIG**
> le 1er mars (98 ans)
- **Jean-Pierre GONTRAM**
> le 20 mars (86 ans)



Une petite omission a été faite dans le Relais annuel de Janvier 2025 sur la double-page des grands anniversaires :

M. Joseph MONTJARRET, 80 ans



Une remise de clé pour OuiLab Biosphère

Le 28 mars, la Commune de Fegersheim a remis les clés au Laboratoire OuiLab Biosphère, du bâtiment situé au 17, rue de Lyon, anciennement occupé par la Poste.

Ce changement permet à la commune de réinvestir les locaux du laboratoire, situés au rez de chaussée de la CLEF et ainsi de récupérer 100m² destinés au service public !

Le laboratoire quant à lui, bénéficie de plus grands locaux afin d'accueillir les patients et d'une salle de prélèvement supplémentaire. Le déménagement est prévu pour le 3ème trimestre 2025 au plus tard.

MAIRIE DE FEGERSHEIM

50 rue de Lyon, 67640 Fegersheim

Directeur de la publication : Thierry Schaal.

Rédaction : Mathilde Schenk.

Graphisme : Claire Pinatel.

Crédits photos : Commune de Fegersheim, Freepik, Unsplash.

Impression : Ott imprimeurs, PAE Les Pins, 67319 Waselone Cedex.

Imprimé en 2900 exemplaires.

Synthèses des Conseils Municipaux

2 décembre 2024

■ Présentation du Conseil Municipal des Enfants

Suite à un renouvellement partiel du Conseil Municipal des Enfants, M. le Maire a suspendu la séance pour présenter chaque élu, leurs actions passées et leurs projets à venir.

■ Motion pour le respect du Droit International Humanitaire

Les conflits armés causent destruction et souffrances, avec les civils comme principales victimes. Violations du droit humanitaire, attaques ciblées et destruction des ressources essentielles aggravent leur situation, touchant particulièrement les plus vulnérables. Tous les États et parties aux conflits doivent respecter et faire respecter ce droit. Le Conseil Municipal de Fegersheim appelle à un engagement renforcé en faveur du droit international humanitaire, conformément aux Conventions de Genève.

■ Bail commercial avec OuiLab concernant le local au 17 rue de Lyon

Le Conseil Municipal de Fegersheim approuve le projet de relocation des locaux laissés vacants par la Poste au 17 rue de Lyon. OuiLab, actuellement locataire au 27 rue de Lyon, a exprimé son intérêt pour ce bâtiment, permettant ainsi à la commune de récupérer le rez-de-chaussée de la CLEF pour ses propres projets. Un nouveau bail commercial reprenant les conditions de celui signé en 2022 sera établi, avec un loyer ajusté à la surface louée. La commune prendra en charge certains travaux de remise à l'état brut, tandis que les aménagements seront à la charge de OuiLab. Les loyers ne seront perçus qu'après le transfert effectif de l'activité.

■ Autorisation d'investissement anticipé pour le BP 2025

Dans l'attente du vote du budget, les recettes peuvent être recouvrées et les dépenses peuvent être payées jusqu'à hauteur des crédits inscrits au budget de fonctionnement

de l'année précédente sans délibération, de même que pour le remboursement du capital des emprunts (en section d'investissement). En revanche, pour les autres dépenses d'investissement, il n'est possible de procéder à aucune opération, et notamment d'engager ou de payer les factures de travaux avant le vote du budget, sauf à ce que le Conseil Municipal l'autorise, et ce dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'année précédente.

Le Conseil a autorisé le paiement des dépenses d'investissement par anticipation au vote du budget 2025 pour équiper les bâtiments communaux, pour des travaux de sécurisation et pour lancer des études avant le vote du budget prévu en mars 2025.

■ Évolution des tarifs de concession des cimetières de Fegersheim-Ohnheim

Le Conseil Municipal de Fegersheim approuve l'évolution des tarifs des concessions de cimetière, révisés pour la dernière fois en 2019. Lors de la réunion du 18 novembre 2024, il a été décidé d'augmenter les tarifs des tombes simples et doubles, tandis que les autres restent inchangés. Ainsi, les concessions pour 15 ans sont désormais fixées à 100 € pour une tombe simple et 200 € pour une tombe double. Les tarifs des cases du columbarium et des cavurnes restent à 550 €. Le jardin du souvenir demeure gratuit, seule la plaque nominative étant refacturée à prix coûtant.

10 février 2025

■ Débats d'Orientation Budgétaire

Prévue par l'article 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a vocation d'éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la commune. Il se tient dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, en vue de compléter l'information de l'assemblée délibérante et de renforcer ainsi la démocratie participative.





■ Modification du PPRi

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'arrêté de la Préfecture du Bas-Rhin, en date du 16 septembre 2024, prescrivant la modification du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) de l'Eurométropole de Strasbourg pour les communes de Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim et Lipsheim. Cette révision fait suite à de nouvelles études sur les risques de débordement des cours d'eau Ehn, Andlau et Scheer, intégrées dans un Porter à Connaissance (PAC) le 27 juin 2024.

Cette modification concerne essentiellement les cartes d'aléa et les plans de zonage réglementaire, afin de mieux refléter l'état actuel des risques d'inondation. Elle n'entraîne aucune modification du règlement écrit. Sur le territoire de Fegersheim, elle se traduit notamment par un allègement des contraintes et une réduction des zones classées à risque, en particulier dans le centre-village entre la rue du Château d'Eau et la rue des Vosges, dans le quartier résidentiel au sud de la rue de Neuchâtel, ainsi que dans la Zone d'Activités Est. Toutefois, les habitations situées à proximité immédiate d'un cours d'eau restent soumises à des restrictions.

Une phase de concertation et de consultation publique a été mise en place pour permettre aux habitants et aux acteurs concernés d'exprimer leurs observations.

En attendant l'approbation finale prévue au printemps 2025, une phase transitoire est mise en place : les nouvelles cartes d'aléa ne s'appliqueront que si elles indiquent un risque plus élevé que celui déjà inscrit dans le PPRi actuel.

Après étude du dossier et des impacts attendus sur la commune, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette modification du PPRi. Cette révision permet d'adapter le plan aux nouvelles connaissances en matière de risques d'inondation, tout en prenant en compte les réalités locales et en allégeant certaines contraintes urbanistiques.

■ Créations d'emplois saisonniers

Le Conseil a approuvé la création de deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité à temps complet au grade d'adjoint technique, affectés aux services techniques du 1er mai au 31 octobre de chaque année.

■ Zone d'activité Ouest de Fegersheim : Présentation des résultats de l'étude de faisabilité et définitions des objectifs

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable au projet d'extension de la zone d'activités de Fegersheim, soumis au Conseil de l'Eurométropole le 7 février 2025. Ce projet, inscrit dans les politiques de développement économique et urbain, prévoit l'aménagement d'environ 25 hectares intégrant entreprises, espaces verts, mobilités douces et équipements durables. La concertation publique s'est déroulée du 24 février au 23 mars 2025. Suite à cette phase de concertation, un bilan sera établi et fera l'objet d'une délibération au conseil métropolitain. Le bilan de cette concertation sera ensuite publié sur le site de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

■ Projets sur l'espace public, programme 2025

Conformément à l'article 5211.57 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la loi n°99.586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et la simplification de la coopération intercommunale, le Conseil Municipal a été invité à donner son avis sur le projet de rapport qui a été soumis le 9 février 2024 au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg.

Ce rapport liste les projets inclus dans le programme 2025 de transport, voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement portés par l'Eurométropole :

- **Pont sur l'Andlau, rue des Platanes**: Travaux de voirie et d'entretien.
- **Rue de l'Industrie** : Création d'une liaison cyclable.
- **Rue du Donon** : Travaux d'aménagement et d'amélioration de la sécurité.
- **Rue des Vosges** : Travaux d'entretien du réseau d'eau.
- **Rue de l'Andlau** : travaux d'assainissement.
- **Rue Surcouf** : Travaux d'entretien et de réfection de la voirie.

■ Plan communal de sauvegarde (PCS)

Le Maire de Fegersheim a approuvé par arrêté du 26 novembre 2024 la dernière version à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le PCS est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise. Il est notamment obligatoire pour les communes situées en zone sismiques ou concernées par un Plan de Prévention des Risques d'inondation, comme c'est le cas pour Fegersheim.

10 mars 2025

■ Présentation du budget primitif 2025

Le Conseil a voté le budget primitif de 2025 cherchant à équilibrer les dépenses tout en maintenant la qualité des services essentiels à la population.

Parmi les points débattus figurent l'augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de 27,33% à 28,33%, soit une hausse d'un point. Cette augmentation permettra à la commune de réaliser des projets essentiels : rénovation de l'accueil de la mairie pour la rendre accessible PMR, travaux à l'EHPAD et dans les écoles de la commune.

Bien que les opinions aient divergées sur l'augmentation de la taxe foncière, les conseillers ont exprimé leur engagement commun envers le pragmatisme et la responsabilité dans le processus budgétaire. Chaque décision prise au cours de cette séance a été guidée par le souci du bien-être collectif et de la pérennité financière de la ville.

Prochaine séance **lundi 10 mai 2025**
à **19h30** en salle du Conseil. Toutes les
délibérations sur www.fegersheim.fr
(rubrique Conseil municipal).

Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg



8 novembre 2024

76 points à l'ordre du jour, marqués par des soutiens en faveur des bibliothèques, du sport, des étudiants, du commerce et de l'aéroport international.

■ Budget et finances

Le conseil a adopté une décision modificative équilibrant les recettes et dépenses de fonctionnement (+6,7 M€) et la section d'investissement (+47,9 M€). Les autorisations de programmes et budgets annexes ont également été ajustés. Par ailleurs, les premières projections liées à la Loi de Finances 2025 ont été évoquées. Si elle est adoptée, elle entraînera une baisse de 14,6 M€ des recettes de fonctionnement et une augmentation de 3 M€ de la cotisation à la CNRACL.

■ Culture et patrimoine

L'Eurométropole a renouvelé son soutien aux bibliothèques et médiathèques du réseau Pass'relle en allouant 275.569 € aux communes pour financer ces équipements culturels.

Le conseil a aussi validé la candidature pour le renouvellement et l'extension du label

« Ville et Pays d'Art et d'Histoire » sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole pour la période 2025-2035, en lien avec le ministère de la Culture. Une concertation sera menée avec les communes pour établir une stratégie culturelle partagée.

■ Sport et événements sportifs

Des subventions d'un montant total de 90.000 € ont été accordées pour soutenir des athlètes en préparation de compétitions internationales durant la saison 2024-2025.

En parallèle, 26.000 € ont été attribués à des associations sportives pour l'organisation d'événements majeurs. Un acompte de 4.800 € a également été octroyé au Sporting Club de Schiltigheim pour soutenir ses activités en cours.

■ Politique de la ville et solidarité

Dans le cadre du Contrat de ville, le conseil a validé le co-financement de 42 postes « adultes-relais » pour un montant de 135.463 €, destinés à renforcer la médiation sociale dans les quartiers prioritaires.

De plus, une subvention de 35.000 € a été

attribuée à l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) pour l'année 2025. Un soutien financier de 197.233 € a été accordé pour accompagner l'ingénierie de projet dans les six communes concernées par le pilotage territorial du Contrat de ville « Quartiers 2030 ».

■ Aéroport de Strasbourg

Dans le cadre du nouveau Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne » 2024-2026, un soutien de 2,5 M€ a été accordé à la société d'exploitation de l'aéroport de Strasbourg. Ce financement vise à renforcer les missions de service public et à soutenir le développement de la plateforme aéroportuaire.

■ Soutien aux étudiants

Une enveloppe de 71.800 € a été attribuée au Crous de Strasbourg ainsi qu'à diverses associations étudiantes pour financer des actions sociales en faveur de la population étudiante de l'Eurométropole.

■ Autres décisions

- Un fonds de concours de 12.000 € a été octroyé à la commune de Blaesheim pour financer un équipement de stockage de sel dans le cadre des opérations de viabilité hivernale.

- Une subvention de 15.000 € sera versée au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) pour soutenir les populations du Liban, confrontées à des crises persistantes.

Le conseil a ainsi pris plusieurs décisions importantes, reflétant un engagement fort en faveur du développement culturel, du sport, de la solidarité et des infrastructures stratégiques du territoire.

18 décembre 2024

75 points, mettant l'accent sur les bilans d'activités et les projets d'avenir.

■ Aide d'urgence et solidarité

En début de séance, le conseil a exprimé sa solidarité avec Mayotte en votant une aide d'urgence de 20.000 € en faveur des populations sinistrées. Cette somme sera versée à la Croix-Rouge et au Secours Populaire pour répondre aux besoins urgents des habitants touchés.

■ Bilan d'activités et transition énergétique

Comme chaque année, l'Eurométropole a présenté son rapport d'activités et de déve-

veloppement durable 2023. Parmi les avancées notables, on note :

- La réduction des écarts salariaux entre hommes et femmes,
- Une hausse de la fréquentation des musées,
- L'amélioration de la qualité de l'air,
- Une augmentation du nombre de stationnements vélo sur le territoire.

Le conseil a également examiné les bilans d'activités des sociétés d'économie mixte (SEM), des sociétés publiques locales (SPL) et des délégations de service public (DSP), couvrant des secteurs comme les transports (CTS), la gestion des parkings (Parcus), les infrastructures événementielles (PMC, Zénith, Parc des Expositions) et les réseaux de chaleur et d'énergie.

Dans le cadre de la transition énergétique, une nouvelle SPL, « Strasbourg Énergies Renouvelables Eurométropolitaines », a été créée. Cette structure, portée par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, aura pour mission de concevoir, financer, réaliser et gérer des infrastructures de production et de distribution d'énergies renouvelables.

■ Partenariats et nouvelles initiatives

L'Eurométropole a officialisé son engagement dans deux nouveaux partenariats :

- Le Pacte territorial France Rénov', qui vise à renforcer l'accompagnement des habitants dans la rénovation énergétique des logements.
- « Alsace à Vélo 2025-2027 », un projet mené avec les offices de tourisme et collectivités locales d'Alsace pour promouvoir le cyclotourisme et améliorer les infrastructures dédiées.

■ Action sociale et soutien aux jeunes

Compétente en matière de prévention spécialisée, l'Eurométropole a renouvelé ses financements auprès des établissements sociaux et médico-sociaux intervenant dans les quartiers prioritaires de Strasbourg, Bischheim, Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim et Ostwald. Une enveloppe de 4.244.220 € sera allouée pour 2025 afin de soutenir ces structures.

Par ailleurs, le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), destiné à accompagner les jeunes en difficulté dans leur insertion sociale et professionnelle, bénéficiera d'une dotation de 920.000 €.

■ Habitat et rénovation des logements

L'Eurométropole poursuit son soutien au logement avec le Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter l'Eurométropole », lancé en 2018. Ce dispositif vise à accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans la réhabilitation de logements, notamment

pour améliorer l'efficacité énergétique, lutter contre l'habitat indigne et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Pour cette session, 162.719 € ont été attribués pour financer des travaux dans 47 logements. Ce dernier conseil de l'année a ainsi permis d'analyser les actions passées tout en posant les bases de nouvelles initiatives en faveur du développement durable, du logement et de la solidarité.

7 février 2025

49 points à l'ordre du jour, avec un accent particulier sur le débat d'orientations budgétaires et plusieurs rapports stratégiques.

■ Débat d'orientations budgétaires

Le conseil a débattu des orientations financières de la collectivité, en cohérence avec les trois piliers de la politique métropolitaine : écologie, social et démocratie. L'Eurométropole poursuit son plan pluriannuel d'investissement (PPI) de 1,7 milliard d'euros, mis à jour à l'automne 2023, en tenant compte des incertitudes économiques. La stratégie budgétaire adoptée repose sur :

- Une gestion prudente des finances, avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment des coûts de personnel,
- Le maintien d'un investissement élevé pour transformer le territoire et stimuler le développement économique,
- Une politique d'autofinancement soutenu, garantissant une gestion équilibrée.

■ Rapports et analyses stratégiques

Le conseil a pris connaissance de plusieurs rapports :

- Égalité femmes-hommes : le bilan du troisième plan 2022-2024 met en avant les efforts de l'Eurométropole pour instaurer une culture de l'égalité, notamment dans la gestion des ressources humaines.
- Contrôle des comptes : La Chambre régionale des comptes du Grand Est a présenté ses observations sur les exercices 2018 et suivants. Le rapport souligne une situation financière équilibrée et propose des recommandations sur la programmation des investissements, la gestion des ressources humaines, le patrimoine bâti, les zones d'activité et la préservation de l'eau.

■ Urbanisme et aménagement du territoire

Le conseil a approuvé plusieurs décisions majeures en matière d'aménagement :

- Mise en compatibilité du PLUi pour les projets « Schutzenberger », « IKEA » et « Heppner »,
- Signature d'une convention de projet urbain partenarial (PUP) pour l'aménagement du secteur « Stellantis » à Strasbourg.

■ Débat sur le tram nord

Le conseil a clôturé sa session avec une discussion sur l'avenir du projet Tram Nord, après l'avis défavorable de la commission d'enquête publique. Afin de déterminer les suites à donner, une convention citoyenne et un comité transpartisan seront mis en place pour poursuivre les réflexions et identifier les alternatives possibles.

Ce conseil a ainsi permis d'orienter la stratégie financière de l'Eurométropole, d'évaluer ses politiques en matière d'égalité et de gestion financière, et d'avancer sur des projets d'urbanisme structurants.





ÉGLISE SAINT-MAURICE

L'INTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE

CHAPITRE 8 par Jean-Paul LINGELSER

L'intérieur de l'église paroissiale surprend le visiteur par la beauté et l'esthétique de son décor. Le mobilier liturgique forme un ensemble exceptionnel de style baroque qui met l'accent sur une dimension surnaturelle par la profusion de nombreux angelots tant sculptés que peints. Pour s'opposer au protestantisme, le concile de Trente (1545-1563) a préconisé un art mettant l'accent sur la splendeur des couleurs, des faux marbres et des métaux précieux avec la naissance du trompe-l'œil, les effets de perspective et une théâtralité de l'espace dont l'église del Gesù des Jésuites à Rome en est le prototype. Il s'agit de prouver la vérité de la foi par la beauté.

L'autel latéral de gauche représente l'Assomption de la Vierge, une peinture refaite par Joseph Maximilien Seelenmayer (1812-1854) en 1847. Cet autel a été gravement endommagé par un incendie le 5 juillet 1978. Une nouvelle peinture sera réalisée par l'atelier de Luciano Genovesio en région parisienne.

L'autel de droite est dédié à sainte Anne qui apprend la lecture à sa fille la Vierge Marie sous le regard attentif de son père Joachim. Cette peinture est signée par Seelenmayer et date de 1847.

Quant au maître-autel du chœur, il se caractérise par des volutes en accolades, dans une parfaite symétrie, affichant une alternance de courbes convexes et concaves et décorées par une profusion de dorures. Quatre belles colonnes élancées, imitant le faux-marbre, sont surmontées de chapiteaux dorés. Des pots à bouquets sont juchés sur les entablements latéraux. Ce qui impressionne le visiteur, c'est l'immense tableau représentant l'apothéose de Saint Maurice qui dirige son regard vers le ciel où virevoltent des anges tenant la palme de son martyre. Sa main droite a planté l'épée dans le sol pour marquer sa défaite terrestre. Il est en train de se vêtir de la robe écarlate symbolisant sa mort prochaine. Le décor sombre du tableau prend des allures de Golgotha. Ce qui frappe pour cette peinture, c'est la mystérieuse bande de toile rajoutée sur toute la lar-



geur inférieure du tableau. C'est Jean Rödel qui l'a rajoutée. Il apparaît ainsi que cette peinture trop courte est un réemploi. On a voulu conserver cette œuvre appartenant à l'église primitive, mais on n'en connaît pas l'artiste. Il a fallu aussi murer l'oculus oriental du chœur caché derrière le tableau du fronton de l'autel et encore visible de l'extérieur.

La nef est agrémentée de vitraux réalisés par l'entreprise Ott Frères à la demande du curé François Rohmer (1830-1915). Les verrières étaient transparentes au départ. À gauche est représenté le vitrail de saint François d'Assise recevant les stigmates du Christ et inauguré le 4 octobre 1905 pour son Jubilé d'or. Le vitrail s'inspire d'une peinture entrée au Louvre en 1813 et réalisée par Giotto di Bondone vers



1295 pour l'église Francesco de Pise. Le vitrail de l'ange gardien date de 1914. Le vitrail suivant commémore une messe clandestine sous la Révolution. Enfin, le dernier vitrail concerne Saint Stanislas Kostka (1550-1568) réputé pour son innocence angélique, venu rejoindre les Jésuites et donné comme modèle pour les jeunes gens. À droite de la nef, nous trouvons le vitrail de Sainte Catherine de Sienna de 1907 donnée en exemple aux jeunes filles de Fegersheim. C'est ensuite le vitrail de l'archange saint Michel de 1914. Puis vient le vitrail commémorant le retour au catholicisme de Fegersheim le 7 avril 1603. Ce vitrail, daté de 1913, reproduit de manière étonnante le portrait du curé Rohmer derrière le chapeau du cardinal Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg. Enfin, caché partiellement par la tribune, c'est la figure d'un autre jeune jésuite servant de modèle : Jean Berchmans (1599-1621). Bref, tout cet ensemble exprime l'esprit militant du curé Rohmer cherchant à convertir la jeunesse et les brebis égarées de la commune.

Il serait certes possible d'évoquer d'autres originalités de l'église paroissiale Saint-Maurice comme l'étonnante galerie de dix panneaux peints et sculptés de la tribune de Joseph Rungaldier (1848-1909) du Vorarlberg ainsi que l'orgue Wegmann. Les confessionnaux présentent une belle iconographie sculptée par un artiste de renom Jean Martin Feuerstein (1826-1909). Les reliefs sculptés des jouées de 18 bancs de droite présentent des figures masculines et ceux de gauche des figures féminines, excepté le banc n° 12 évoquant les pèlerinages de Paray-le-Monial d'un côté et Lourdes de l'autre. Ces petites sculptures matérialisent l'antique partition plaçant les femmes à gauche et les hommes à droite. Bref, c'est toute une conception du monde et de la société que nous révèle cette superbe église baroque.



1. Portrait du curé François Rohmer derrière le chapeau du cardinal Charles de Lorraine. 2. Chœur de l'église avec la peinture de l'apothéose de saint Maurice. 3. Vitrail de saint François d'Assise recevant les stigmates du Christ. 4. Peinture de Giotto du Louvre servant de modèle au vitrail.



Apéro'Papote

Notre premier Apéro'Papote 2025 s'est tenu ce vendredi 28 février, réunissant une quinzaine de parents de la Marelle et 4 membres de l'équipe autour du thème « Le sommeil des enfants »

Projet porté par Séverine et Jeanine depuis 2024, l'Apéro'Papote a rencontré un vif succès lors de sa première édition ; c'est alors tout naturellement qu'une **deuxième soirée a été organisée** par ce binôme, rejoint par deux autres collègues Marie-Laure et Magali.

Un Apéro'Papote évoque d'emblée les notions de **convivialité** et de **partage**, associées à un temps pris par les parents pour **échanger autour de la parentalité**. En effet, l'objectif pour Séverine, Jeanine et l'équipe de la Marelle est bien **de réunir et d'accueillir, de manière conviviale et chaleureuse**, autour de gâteaux et de boissons, des parents **en recherche de réflexions et de réponses concernant leur rôle parental**.

Que ce soit au travers de **thèmes définis** par les participants eux-mêmes ou au cours de **discussions libres**, ce temps offre l'opportunité à chacun de partager son vécu, de s'enrichir de l'expérience des autres parents, de trouver de l'information et du soutien ainsi qu'un accompagnement.

Les parents ont alors l'opportunité d'échanger librement, à l'intérieur d'un cadre sécurisant, respectant les **principes de non-discrimination et de non-jugement, de confidentialité, d'empathie et de respect de la parole de chacun**.

Nous sommes d'ores et déjà en train de réfléchir à proposer une autre date très prochainement.



RÉTRO-PHOTOS

La crèche

- 1. Jeux d'imitation des adultes.
- 2. Temps câlins. 3. Partage
- 4. Temps festifs. 5. Délicieux goûters.
- 6. Journée marinières. 7. Ateliers variés.
- 8. Instant de complicité.





RÉTRO-PHOTOS

Garderie de Fegersheim

1, 2. Janvier, c'est la galette des Rois, la reine a trouvé son roi. **3, 4.** Avec du coton, on a fait un bonhomme de neige. **5.** Pour le goûter, nous avons préparé des « Roses Des Sables ». **6, 7.** Portraits de clowns avec nos visages. Le bricolage de Carnaval un petit clown. **8.** Goûter de Carnaval. **9.** Visite de l'espace jeune. **10.** Petit tour à la CLEF.





RÉTRO-PHOTOS

Étude de Fegersheim

- 1. Bricolage sur le thème : animaux de la Banquise.
- 2. Pour l'an Chinois, maquette d'un Temple Chinois avec des Lego.
- 3. Jeu d'échec géant.
- 4. Bonne fête mamie !
- 5. Vive le bricolage avec nos animatrices !
- 6. A la sortie des classes : goûter pour tous !
- 7, 8. On prépare la décoration de Carnaval ainsi que des cravates géantes.
- 9. Vive le Carnaval !
- 10. Un petit rayon de soleil et on bricole dehors.





RÉTRO-PHOTOS

École élémentaire d'Ohnheim

1. Carnaval des CM1
2. Carnaval des CE1
3. Carnaval des CM2
4. Les CE1 et CE2 rencontrent l'auteur Gilles Baum.
5. Cours de tennis pour les CE1 et CE2
6. Cours de badminton pour les CM1
7. Quart d'heure de lecture des CM1
8. Concert des Quatre Saisons de Vivaldi à la Cité de la Musique et de la Danse (31 janvier)
9. Cycle 3 du Jury des petits champions de lecture (16 janvier)
10. Cours de hand pour les CM2





RÉTRO-PHOTOS

Périscolaire d'Ohnheim

1,2. Carnaval. 3. Tennis.
4. Cours de gym. 5. Foot.
6. Goûter. 7. Galette des rois.



RÉTRO-PHOTOS

Cantine de Fegersheim

1. Galettes des Rois ! 2, 3. Nous avons fêté l'an Chinois et c'est chapeaux chinois pour tous, grands et petits. 4, 5. Repas Antillais, et c'est la fête qui commence et des colliers de fleurs pour les adultes. 6, 7. Mardi 4 mars, c'est Carnaval. Tous déguisés ! Et tous à la queueleuleu en musique. 8. C'est la Saint Patrick ! On danse Irlandais. 9, 10. Vendredi 7 mars, c'est le Carnaval de la cantine. Tous en Arlequin et tous font la fête.





Des surprises joyeuses et colorées !

LE CONSEIL DES AÎNÉS TRANSFORME NOTRE VILLAGE POUR PÂQUES

Cette année encore, l'esprit de Pâques a envahi notre village, et nous devons cette atmosphère magique à l'énergie et au talent artistique des membres du Conseil des Aînés, toujours en complicité et en collaboration avec les services des espaces verts, et Grégory Kern, ébéniste qui habite dans le village. Il prépare la découpe des projets du CDA. Son engagement a transformé nos rues et nos places en un véritable tableau de fête, où chaque détail a été pensé pour émerveiller.

Des créations originales et spectaculaires !

Les membres du Conseil des Aînés ont déployé beaucoup d'imagination pour réaliser des décorations uniques et impressionnantes. Parmi leurs réalisations, des drôles de lapins ont

envahi l'espace public du village, apportant une touche printanière à nos rues, places et carrefours. Et pour vous permettre d'immortaliser ces moments de joie, ils ont même conçu un lapin géant spécialement aménagé pour des séances photos mémorables !

Œufs décorés avec soin, et autres surprises enchantent le regard des passants, créant une ambiance festive et chaleureuse. Un poulailler de Pâques où l'on découvre un lapin au milieu des poussins !

Cette démarche contribue à embellir le village, mais également à créer du lien social. Grâce à leur travail, chacun peut retrouver son âme d'enfant.



N'hésitez pas à faire un tour dans le village, à prendre des photos avec le lapin et à les partager sur les réseaux sociaux de la commune.

Un vent de fraîcheur souffle sur le Conseil des Aînés !

Nous souhaitons la bienvenue à trois nouveaux membres. Leur arrivée est une source d'enrichissement pour notre groupe.

La municipalité remercie chaleureusement le Conseil des aînés pour son implication. Leur engagement apporte à cette fête de Pâques un moment de gaieté et de joie pour tous les habitants, mais aussi à tous ceux qui passent dans notre village.



Céline Riegel
Conseillère Municipale
En charge du Conseil des Aînés

Vigilance lors de vos balades en forêt

Forêt du Bosquet, bois au bord des cours d'eau, arbres en ville, notre patrimoine arboricole est une richesse qu'il nous tient à cœur de préserver et de faire profiter. Rien de tel qu'une balade ou un footing en forêt pour se ressourcer et se reconnecter avec la nature.

Malheureusement, les évolutions climatiques ont un impact sur nos forêts. Les changements extrêmes de températures, la sécheresse et l'apparition de maladies fragilisent ces écosystèmes et accentuent le risque de chutes d'arbres morts et de branches sur les chemins.

Tout propriétaire est responsable des accidents causés par les arbres de sa parcelle de bois. Tout promeneur peut se retourner vers le propriétaire du terrain au cas où il serait blessé par la chute d'un arbre ou d'une branche.

Bien que sa responsabilité ne serait pas forcément engagée dans certaines situations,

la commune de Fegersheim souhaite prévenir les risques d'accidents aux abords des chemins forestiers lui appartenant.

La progression de la maladie cryptogamique (la charlarose du frêne) dans la forêt du Bosquet comme sur l'ensemble des parcelles forestières de Fegersheim ainsi que les différents épisodes de sécheresse sur l'ensemble de la flore, nous pousse à agir pour prévenir les chutes d'arbres sur nos chemins communaux et à éviter tout risque d'accident potentiel.

Dans le cadre de sa mission de mise en sécurité des sentiers communaux, la commune de Fegersheim a pris un arrêté municipal le 20 novembre 2024, lui permettant de se réserver le droit, après contrôle effectué par les services techniques et échanges avec les propriétaires concernés, de procéder à l'abattage d'arbres considérés comme dangereux à une distance de 30 mètres de part et d'autre des chemins forestiers ouverts à la circulation publique.



PLUS D'INFORMATIONS

www.fegersheim.fr/ma-commune/environnement-et-cadre-de-vie/environnement/gestion-des-forets



Forum de l'Emploi intercommunal

RETOUR EN IMAGES SUR UNE BELLE RÉUSSITE

+ de 300 visiteurs

nombre record depuis
la création du forum

+ de 45 entreprises

présentes sur
le forum

> des ateliers France Travail, des CV échangés, des démonstrations : tout était réuni pour une matinée autour de l'emploi et de la formation !

Les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du Collège Sébastien Brant, encadrés par les Animations Jeunes des 3 communes, étaient présents pour assister à l'atelier « La bonne posture lors d'un entretien d'embauche ». Un beau premier pas dans la vie professionnelle !

Un grand merci à nos bénévoles, aux partenaires, aux exposants pour tout le travail déployé sur la matinée !

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU **BUDGET 2025**

Dossier Finances

Le Conseil municipal de la commune de Fegersheim a adopté le budget primitif 2025 lors de sa séance du 10 mars 2025. Il s'élève à 10 326 000 €, dont 6 921 000 € en fonctionnement et 3 405 000 € en investissement.



Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes liées au fonctionnement courant de la commune, tandis que la section d'investissement regroupe les dépenses et les recettes d'investissement qui participent à la modification ou à l'enrichissement du patrimoine de la commune.

DÉPENSES RÉELLES

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors écritures comptables sans incidence financière) s'établissent à 5 923 000 € au budget primitif 2025, soit une croissance faible de 1,71 % par rapport au budget primitif de 2024. Pour 2025, des hausses sont attendues sur les dépenses de personnel en raison de l'augmentation imposée des cotisations de retraite et de maladie (+ 50 000 €), sur les contrats d'assurance (+ 25 000 €), ainsi que les prestations de service telles que la restauration scolaire et la crèche (+ 25 000 €) ou l'animation périscolaire et jeunesse (+ 15 000 €). L'évolution des dépenses de fonctionnement devrait cependant retrouver une relative stabilité par rapport aux années passées.

RECETTES RÉELLES

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 6 771 000 €, soit une augmentation de 3,02 % par rapport au budget

primitif 2024. Les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas en 2025, mais la revalorisation nationale annuelle des bases d'imposition (+ 1,7 % sauf pour les locaux professionnels), devrait rapporter environ 60 000 € de recettes supplémentaires. La hausse attendue de la taxe additionnelle aux droits de mutation sur les transactions immobilières réalisées sur la commune (+ 50 000 €), et le loyer du hangar loué sur une année pleine (50 000 €) devraient permettre une progression des recettes plus importante que les dépenses, pour la première fois depuis plusieurs années.

Investissement

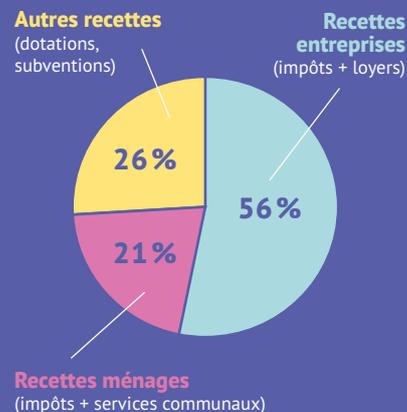
Le budget d'investissement 2025 maintient le rythme pour continuer à développer les équipements et les services et à entretenir le patrimoine communal (11,6 millions d'euros ont déjà été investis depuis le début du mandat) avec un montant de nouveaux projets de 2 175 000 €. Le détail des principaux projets est présenté dans les pages suivantes.

Pour financer ces projets, une politique active de recherches d'aides auprès des différents financeurs (Etat, Région, CEA) a été menée ces dernières années, et se poursuit en 2025 avec plusieurs dossiers de demande de financement déposés.

Endettement

Le niveau d'endettement (2,5 M€ au 1^{er} janvier 2025) baisse nettement par rapport à 2024, notamment grâce à la fin du remboursement de l'emprunt de 2009 pour la rénovation de l'Auberge du Soleil d'Or (actuelle CLEF), et retrouve un niveau équivalent à celui du début du mandat.

Répartition des recettes communales 2024



Dotation globale de fonctionnement 2025



0 €

(493 000 € en 2013)



Dette 2025

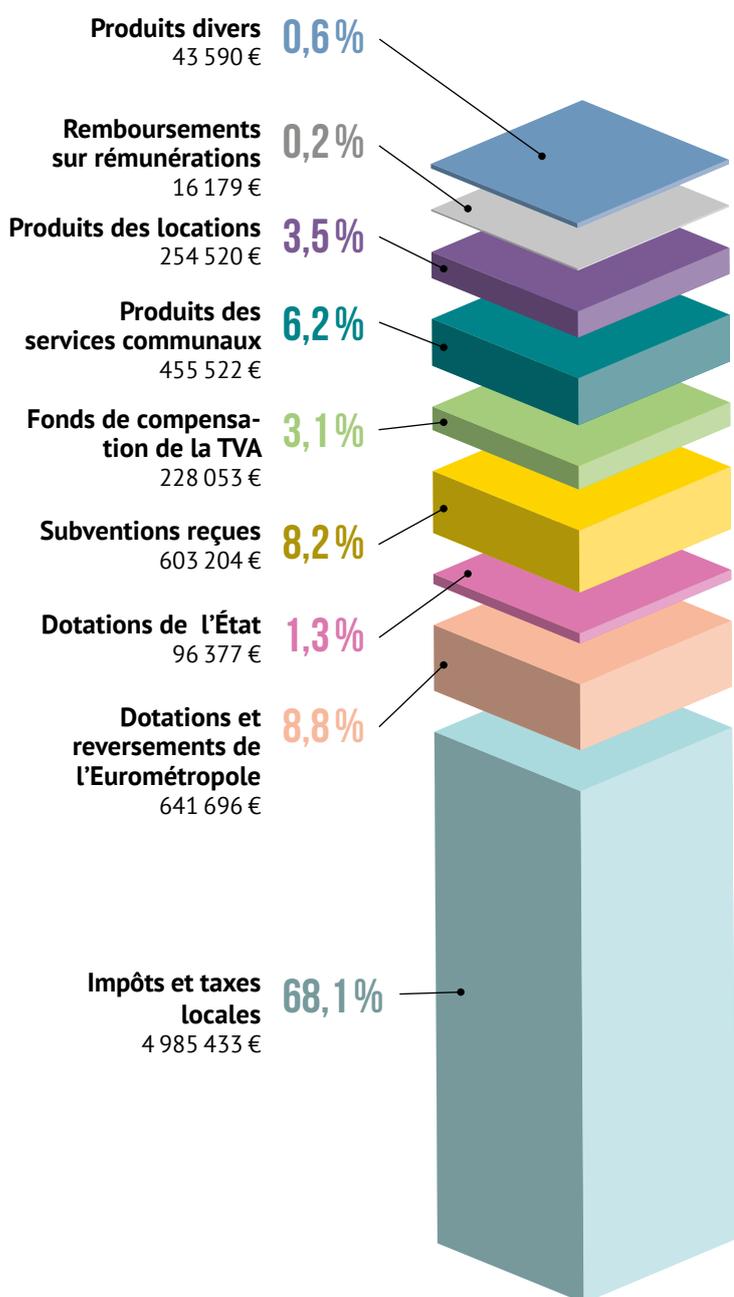
428 € / habitant

(moyenne nationale des communes de même strate : 754 € par habitant)

2024

Compte administratif

TOUTES SECTIONS CONFONDUES (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT), LES RECETTES ET DÉPENSES ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :



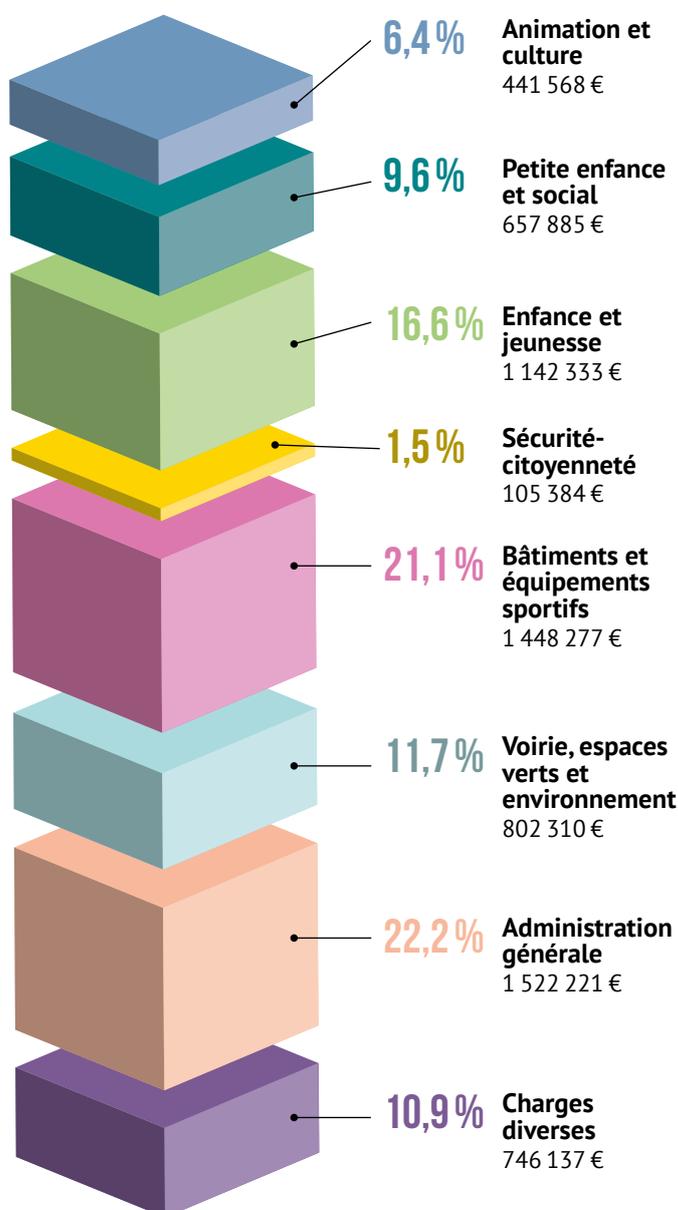
RECETTES

7 324 572 €

L'exercice budgétaire 2024 s'est clôturé sur un montant de dépenses réelles de 5 574 984 € en fonctionnement et de 1 357 676 € en investissement, ce qui a permis de dégager un résultat de fonctionnement de 457 403 € et un résultat d'investissement de 349 515 €, soit un résultat global de 806 918 €.

DÉPENSES

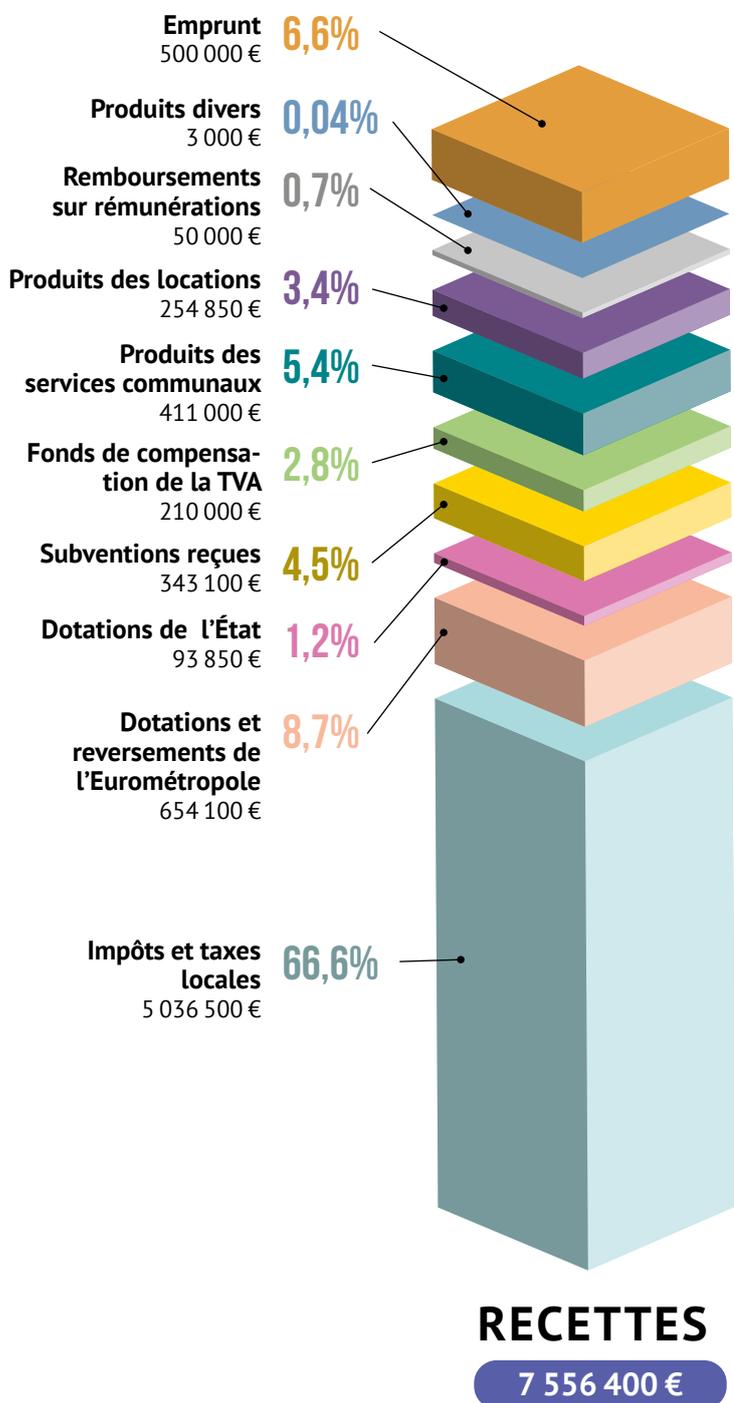
6 866 115 €



2025

Budget

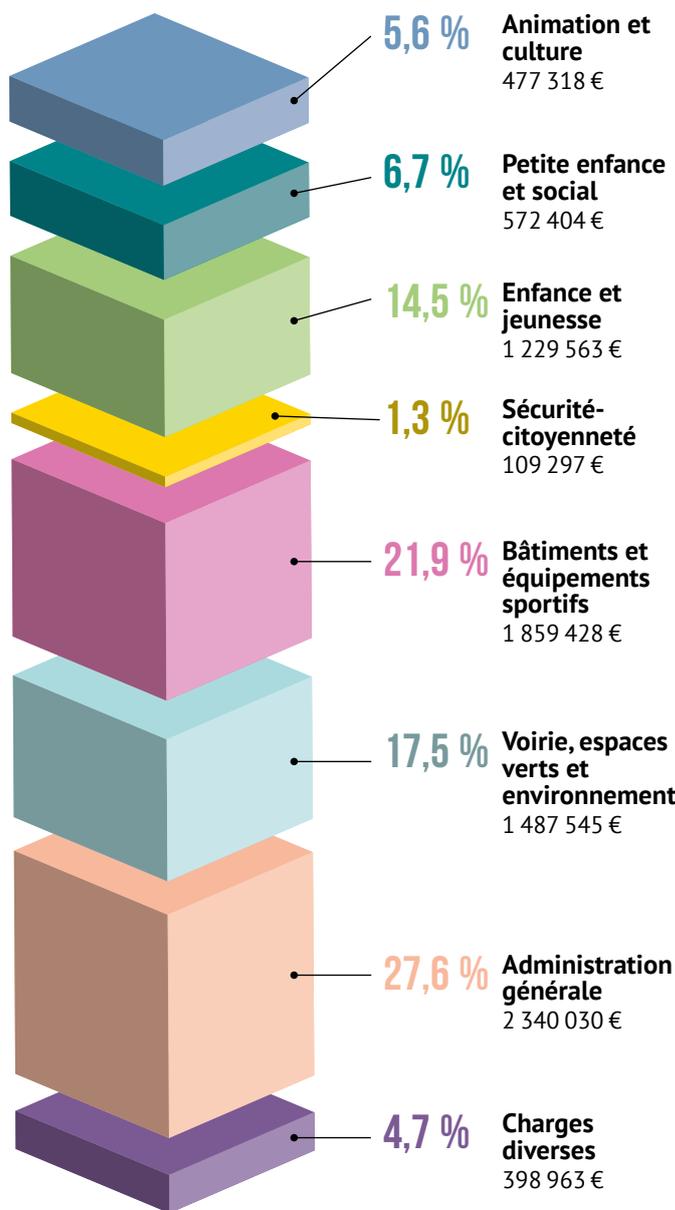
TOUTES SECTIONS CONFONDUES (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT), LES RECETTES ET DÉPENSES SE RÉPARTISSENT COMME SUIT :



Le budget voté pour 2025 prévoit un montant de dépenses réelles de 5 923 642 € en fonctionnement et de 2 550 905 € en investissement.

DÉPENSES

8 474 547 €



Pénalité pour insuffisance de logements sociaux 2025

142 000 €

(actuellement 15,79 % de logements sociaux sur la commune. Objectif 25 %)



Principales réalisations

LA COMMUNE A ENGAGÉ PLUSIEURS CHANTIERS EN 2024, DONT LES PRINCIPAUX ONT ÉTÉ :

2024

- | | | |
|---|--|--|
| <p>A Aménagement intérieur du nouveau Centre technique municipal : 270 000 €</p> <p>B Rénovation de la façade et le remplacement des menuiseries du 46, rue de Lyon : 176 000 €</p> <p>C Rénovation de l'EHPAD le Gentil'home : 110 000 €</p> | <p>D Clôture du hangar et du terrain communal 28, rue de l'Industrie : 73 000 €</p> <p>E Démolition de la maison du 13, rue de Lyon : 60 000 € (engagés mais non encore réalisés)</p> <p>F Rénovation de la cuisine du club-house de tennis : 35 000 €</p> | <p>G Plantation de haies vives, d'arbres, l'installation d'une pergola et de tables de pique-nique : 35 000 €</p> <p>H Maitrise d'œuvre pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur La Ruche : 15 000 €</p> <p>I Refonte du site internet de la commune : 12 000 €</p> |
|---|--|--|

Principaux projets à venir

POUR 2025, LE TOTAL DES NOUVEAUX INVESTISSEMENT INSCRITS AU BUDGET S'ÉLÈVE À 2175000€ ET COMPREND NOTAMMENT :

2025

- | | | |
|--|---|---|
| <p>A Poursuite de la modernisation de l'éclairage public : 500 000 €</p> <p>B Acquisition d'un nouveau camion pour les services techniques : 168 000 €</p> <p>C Participation aux travaux du parking au 1, rue de l'Église : 135 000 €</p> | <p>D Rénovation du sol de la salle B du Centre Sportif et Culturel : 120 000 €</p> <p>E Travaux de rénovation des vestiaires du club-house de tennis : 79 000 €</p> <p>F Installation de panneaux photovoltaïques sur La Ruche : 60 000 €</p> | <p>G Maitrise d'œuvre pour la mise en accessibilité et la modernisation de la mairie : 60 500 €</p> <p>H Réaménagement du local commercial du 17, rue de Lyon (ancienne Poste) en vue de sa relocation au Labo Bio 67 : 50 000 €</p> |
|--|---|---|

NOUVEAU !

Les Rendez-vous Nature à Fegersheim !

Le pôle Environnement et Développement Durable (EDD) de la commune de Fegersheim en partenariat avec la FDMJC d'Alsace et la C.L.E.F vous propose trois rendez-vous nature pour cette année 2025, au Caveau de Fegersheim, gratuits, sur inscription, en plus de toutes les autres actions déjà menées en lien avec le respect du vivant.



Après le succès des soirées astronomie en 2023 et 2024, dont nous vous remercions encore de votre intérêt, nous vous proposons de nous retrouver lors des Rendez-vous Nature où des spécialistes, passionné-es, nous proposerons d'apprendre davantage, et de **partager nos questionnements** sur les sujets proposés.

Le pôle Environnement et Développement Durable (EDD) de la commune de Fegersheim-Ohnheim est constitué d'Olivier Ragot (adjoint au maire Citoyenneté et Développement durable), Alexis Ehrhart (responsable aménagement du territoire), Laurie Jeandel (animatrice socioculturelle et éducatrice à l'environnement jeunesse et grand public) et Yvan Vollmer (réfèrent des espaces verts). Ce service a été créé en 2021 avec la **volonté d'interroger notre vivre ensemble avec la nature, de revoir nos pratiques, de continuer à préserver et respecter le vivant pour rendre un futur viable possible, pour toutes et tous.**

Ce pôle vient renforcer une dynamique déjà affichée par le Comité Consultatif de Développement Durable avec le Forum éco-citoyenneté, l'animation enfance et l'animation

jeunesse, par des animations nature et des projets *action nature* à l'espace jeunes et au collège Sébastien Brant à Eschau.

De nombreux projets ont déjà vu le jour, comme la mise en place de la **tonte raisonnée** dans les parcs communaux, divers événements telles que l'**Osterputz**, le projet « **école du dehors** » avec les écoles élémentaires de Fegersheim et Ohnheim, la **re-végétalisation de la cour de La Ruche**, le projet **Eschenwoerth**, l'**éco-guide** en 2023...

C'est naturellement que la **CLEF devient partenaire** de cette nouveauté, le pôle culturel étant également engagé à proposer par le biais de la culture, des rencontres de ré-

flexion, d'information, de détente, en lien avec le respect du vivant, tels que les Flâneries, le festival PAF, la CLEF des champs, la semaine du Forum éco-citoyen, des expositions, des spectacles, des livres... sur ce sujet vital.

Retrouvez les dates « Rendez-vous nature » sur les panneaux d'information de la commune, le site web, les réseaux sociaux, les flyers en mairie, dans le Relais.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ces rendez-vous nature.



COMPRENDRE POUR VIVRE ENSEMBLE

LES

RENDEZ-VOUS NATURE



SUR
INSCRIPTION

ENTRÉE
GRATUITE

Ne pas jeter sur la voie publique

CONFÉRENCE

Public adulte



"LA FORÊT FACE AUX CHANGEMENTS : L'EXEMPLE DES VOSGES DU NORD"

**JEUDI 12 JUIN
DE 19H À 20H15**

Par Jean-Claude Génot - Ecologue membre du groupe forêt d'Alsace Nature, vice-président de Forêts sauvages. Membre du conseil scientifique de l'association Francis Hallé pour la forêt primaire.

Les forêts ont à faire face à des changements globaux (changement climatique, polluants, industrialisation, espèces invasives). L'exemple des forêts des Vosges du Nord permettra d'illustrer ces changements et leurs impacts et nous verrons que dans l'histoire ces forêts ont eu à faire face à de nombreuses épreuves du fait de l'activité humaine et du climat.

CONFÉRENCE ET SORTIE NOCTURNE

Dès 13 ans

Mineur sous la responsabilité d'un adulte



"CHAUVE-SOURIS ? VOUS AVEZ DIT CHAUVE-SOURIS !?"

**MARDI 8 JUILLET
DE 20H30 À 22H**

Par Laurie Jeandel - animatrice socioculturelle et nature FDMJC d'Alsace et pôle EDD Fegersheim - spécialisée en chiroptérologie. Merci à Lazuri.fr pour le prêt de matériel.

Apprenons un peu plus sur la biologie de cet incroyable animal. Si la météo nous le permet, à la tombée de la nuit parcourons les rues et parcs des alentours, redécouvrons la nuit avec un détecteur à ultrason, faisons plus connaissance avec les chauves-souris de la région. Chassons les légendes, et autres rumeurs à leurs sujets.

Vêtements d'extérieurs recommandés.
SORTIE NOCTURNE SELON MÉTÉO

CONFÉRENCE

Public adulte



"CES PETITS ANIMAUX EN DANGER : COMMENT LES AIDER ?"

**JEUDI 2 OCTOBRE
DE 19H À 20H15**

Par Sébastien Heim, fondateur d'Hymenoptera Conseils

La biodiversité est en danger, nous avons perdu 80% de la biomasse des insectes volants en seulement 30 ans. Prenons un temps sur les causes de la disparition des insectes, comment favoriser la biodiversité au jardin, les différents biotopes, le contraste entre les différents milieux pour une biodiversité augmentée, un temps de questions/réponses.

Présentation du livre « La Biodiversité Augmentée au Jardin » avec une séance de dédicaces.

**Au Caveau 27, rue de Lyon
Places limitées - Sur inscription :**

✉ l.jeandel@fegersheim.fr

☎ 06 64 49 61 69

Proposés par le pôle Environnement & Développement Durable de Fegersheim-Ohnheim et la FDMJC D'Alsace en partenariat avec la CLEF



Quelles espèces vivent à Fegersheim ?



POUR FEGERSHHEIM, CELA SE TRADUIT PAR LES CHIFFRES SUIVANTS :

699 DONNÉES RECENSÉES AU TOTAL

211 ESPÈCES FAUNISTIQUES DONT 173 ESPÈCES PATRIMONIALES RECENSÉES

281 ESPÈCES FLORISTIQUES DONT 4 ESPÈCES PATRIMONIALES* RECENSÉES

*Les espèces patrimoniales regroupent toutes les espèces faisant l'objet d'un niveau de protection (national, régional, ...)

De 2021 à 2023, l'Eurométropole a réalisé un **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** afin d'en améliorer la connaissance sur son territoire. La commune de Fegersheim compte **plusieurs milieux présentant un intérêt particulier du point de vue de la biodiversité**, dont l'ILL, bordée par plusieurs types d'ensembles végétaux. Sur la terre ferme nous retrouvons des saules et des forêts humides formant un écosystème appelé « ripisylve ». Sur les berges se développent de hautes plantes vivaces. Dans la rivière, nous retrouvons des plantes aquatiques, flottant librement ou enracinées. Cette forte richesse d'habitats explique la grande diversité d'espèces rencontrées sur notre territoire.

Nous remercions l'Office Français de la Biodiversité, l'association ODONAT, le Conservatoire Botanique d'Alsace et l'association Strasbourg Initiation Nature Environnement pour avoir mis en avant notre faune locale durant cet inventaire.

Les Atlas de la Biodiversité sont des **projets d'amélioration de la connaissance et de sensibilisation à la biodiversité** financés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Les inventaires de l'ABC ont été réalisés sur l'ensemble des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'Eurométropole de Strasbourg a monté un projet d'ABC en collaboration avec ses partenaires locaux autour de 3 axes :

- Amélioration de la connaissance du territoire
- Valorisation d'espèces peu ou mal connues
- Sensibilisation à la biodiversité pour une meilleure préservation

Plus d'infos : www.strasbourg.eu/atlas-biodiversite-communale



GRANDE PIMPRENELLE

Sanguisorba officinalis

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nom *Sanguisorba*, littéralement « qui absorbe le sang » vient de la croyance appelée « théorie des signatures », selon laquelle ses fleurs rouges seraient efficaces pour traiter les hémorragies.

MILIEUX

Prairies.

INFORMATION ESPÈCE

Recensée sur 14 communes de l'Eurométropole, c'est une espèce patrimoniale.



FAUCON CRÉCERELLE

Falco tinnunculus

LE SAVIEZ-VOUS ?

Souvent en vol stationnaire au-dessus des talus de routes, ce petit rapace attend le bon moment pour foncer sur sa proie, qui se trouve être souvent de petits rongeurs.

MILIEUX

Espaces agricoles, bocages, maquis, prés-bois, espaces urbanisés.

INFORMATION ESPÈCE

Recensée sur les 33 communes de l'Eurométropole, c'est une espèce considérée comme patrimoniale et protégée.



CASTOR D'EURASIE

Castor fiber

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le castor joue un rôle essentiel dans la configuration des écosystèmes grâce à ses barrages.

MILIEUX

Zones humides, rives des cours d'eau.

INFORMATION ESPÈCE

Recensée à Strasbourg et La Wantzenau, c'est une espèce patrimoniale classée comme « vulnérable » sur la liste rouge d'Alsace.

Retour sur les **travaux**

Chapelle Saint-Ulrich

Installation d'un banc et réfection du chemin d'accès à la chapelle Saint-Ulrich.



Véhicule

Aquisition d'un nouveau véhicule électrique pour la commune.



Nouveau Centre technique municipal

Aménagement en cours avec des box par spécialité (peinture, menuiserie, mécanique, électricité, espaces verts).



Tennis Club de Fegersheim

Réfection de la cuisine et des vestiaires au club house du Tennis Club Fegersheim.



17 rue de Lyon

Le premier étage du bâtiment a été démoli pour laisser le laboratoire aménager son espace.

PERMANENCES DES ÉLUS EN MAIRIE

*Vous souhaitez traiter en direct
avec vos élus ?
Une question, quelque chose à
dire ou tout simplement partager
une idée ?*

LES SAMEDIS DE 10H À 12H

*Votre Maire et les adjoints se feront un plaisir de vous
recevoir lors d'une de leurs permanences en Mairie.
Ils peuvent aussi vous recevoir sur rendez-vous en
appelant le 03 88 59 04 59.*



Samedi 3 mai 2025

Eva ASTROLOGO

> Adjointe : Finances, achats,
marchés publics



Samedi 10 mai 2025

Christian BRONNER

> Adjoint : Urbanisme,
environnement, santé



Samedi 17 mai 2025

Audrey GVALET

> Adjointe : Culture



Samedi 24 mai 2025

Françoise FREISS

> Adjointe : Affaires scolaires



Samedi 7 juin 2025

Vincent FENDER

> Adjoint : Projets et travaux
neufs, vie économique



Samedi 14 juin 2025

**Agnès VAN LUCHENE-
MULLER**

> Adjointe : Affaires sociales



Samedi 21 juin 2025

Thierry SCHAAL

> Maire



Samedi 28 juin 2025

Olivier RAGOT

> Adjoint : Projet éducatif
local, pôles citoyenneté et
intergénérationnel



Samedi 5 juillet 2025

Denis RIEFFEL

> 1^{er} Adjoint : Vie associative,
sport, services à la population



Samedi 12 juillet 2025

Eva ASTROLOGO

> Adjointe : Finances, achats,
marchés publics



Samedi 23 août 2025

Christian BRONNER

> Adjoint : Urbanisme,
environnement, santé



Samedi 30 août 2025

Audrey GVALET

> Adjointe : Culture



Samedi 6 septembre 2025

Vincent FENDER

> Adjoint : Projets et travaux
neufs, vie économique



Samedi 13 septembre 2025

**Agnès VAN LUCHENE-
MULLER**

> Adjointe : Affaires sociales



Samedi 20 septembre 2025

Olivier RAGOT

> Adjoint : Projet éducatif
local, pôles citoyenneté et
intergénérationnel



Samedi 27 septembre 2025

Thierry SCHAAL

> Maire

VOUS AVEZ BESOIN DES SAPEURS-POMPIERS
DE FEGRERSHEIM-ESCHAU,
EUX AUSSI ONT BESOIN DE VOUS !



LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES RECRUTENT

VOUS AVEZ L'ESPRIT D'ÉQUIPE ET VOUS SOUHAITEZ VOUS METTRE AU
SERVICE DES AUTRES POUR DES MISSIONS D'URGENCE ? VOUS AIMEZ
L'ACTION ET VOUS CHERCHEZ UNE ACTIVITÉ QUI SORT DE L'ORDINAIRE ?
ALORS N'HÉSITEZ PAS, VENEZ NOUS REJOINDRE !



Le centre d'incendie et de secours de Fegersheim-Eschau est doté de 4 véhicules et intervient en moyenne 1200 fois par an. Afin de renforcer ses effectifs, nous recrutons tout candidat motivé et disponible.

Sapeur-pompier volontaire : un engagement citoyen

Le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la population. Il exerce les mêmes activités que le sapeur-pompier professionnel. Parallèlement à son métier ou à ses études, il contribue aux missions de sécurité civile de toutes natures confiées au SIS 67.

Le sapeur-pompier volontaire en quelques points

- Le sapeur-pompier s'engage pour 5 ans. Il est engagé au grade de sapeur 2e classe.
- Il est en période probatoire entre 1 et 3 ans afin d'obtenir la formation initiale. Il s'agit d'une formation adaptée aux missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires et nécessaire à leur accomplissement. Par la suite, il devra continuer à se former tout au long de son engagement.
- Il a le droit de s'absenter pendant son temps de travail pour intervention et ou formation si son employeur accepte de passer une convention avec le SIS 67.
- Il bénéficie d'une protection sociale en cas d'accident ou de maladie contractée en service.
- Il perçoit des indemnités versées par le SIS 67.
- S'il s'engage pendant quinze ans, il perçoit une rente annuelle après sa cessation d'activité.

LES CONDITIONS POUR DEVENIR SPV

- Avoir 16 ans au moins (avec accord du représentant légal pour les mineurs).
- Jouir de ses droits civiques (ou pour les étrangers des droits équivalents reconnus dans l'État dont ils sont ressortissants).
- Être en règle vis-à-vis du service national (pour les étrangers vis-à-vis des obligations du service national de l'État dont ils sont ressortissants)
- Ne pas faire l'objet de condamnations incompatibles avec la fonction de sapeur-pompier (ou pour les étrangers de condamnation de même nature dans l'État dont ils sont ressortissants)

COMMENT FAIRE ? EN 4 ÉTAPES

- 1 Je complète le formulaire en ligne sur www.sis67.alsace.fr
- 2 Je suis contacté par téléphone puis convié à un entretien par un sapeur-pompier de mon secteur
- 3 Je participe à des tests sportifs et médicaux
- 4 Je suis équipé puis formé pour porter secours

NB : Le sapeur-pompier n'est opérationnel qu'après formation.

ASSOCIATIONS

AÏKIDO



L'Aïkido : un art martial adapté aux séniors

À partir de septembre 2025, le club d'Aïkido de Fegersheim ouvrira ses portes aux seniors de 55 ans et plus.

L'aïkido est un art martial sans compétition, basé sur la souplesse, l'équilibre et la maîtrise de soi. Contrairement à d'autres sports de combat, il ne repose pas sur la force brute, mais sur des mouvements fluides et naturels qui respectent le corps.

Pourquoi essayer l'aïkido après 55 ans et plus ?

- Améliorer votre équilibre et votre souplesse par une sollicitation harmonieuse de toutes les parties du corps
- Renforcer vos articulations et vos muscles tout en douceur.
- Développer votre concentration et votre coordination.
- Gérer votre stress grâce à une approche basée sur la respiration et la détente.
- Partager un moment chaleureux dans une ambiance bienveillante et conviviale, sans esprit de compétition.
- Par une progression en douceur, selon vos capacités.
- Des mouvements sécurisés et encadrés par un enseignant expérimenté.



Ce cours sera animé par Philippe Charlier, ceinture noire 5e dan et diplômé du Brevet Fédéral.

« J'ai 65 ans et pratique l'Aïkido depuis 40 ans. Maintenant à la retraite, je peux me consacrer davantage à la transmission de la discipline. J'ai à cœur de rendre l'aïkido accessible à toutes et tous. »

Que vous soyez débutant, ancien pratiquant ou simplement curieux, venez essayer l'aïkido au dojo de Fegersheim ! **Les inscriptions se feront à partir du 8 septembre. Sans engagement, deux séances d'essais gratuites !** À bientôt sur le tatami !

PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

Nicolas Romero (président)
06 25 24 26 78 / nicolaromero@gmail.com
Philippe Charlier (enseignant)
06 08 43 33 79 / charlierphilippe@wanadoo.fr

FÊTE NATIONALE



La fête communale du 13 juillet se prépare !

C'est avec un immense plaisir que nous allons organiser avec nos deux associations - association des Cavaliers Indépendants d'Alsace et association des Amis de l'Eglise Protestante de Fegersheim- Ohnheim-Lipsheim - la fête communale du 13 juillet 2025 au soir, derrière le centre socio-culturel.

Après le succès de notre dernière édition en 2022 (voir les photos ci-dessous), où vous avez été nombreux à partager ce moment avec nous sous un ciel clément, nous sommes ravis de vous retrouver à nouveau pour cette nouvelle édition.

Au programme : des tartes flambées, des pizzas, des knacks, des bretzels, divers gâteaux et bien sûr de quoi étancher votre soif. Un orchestre animera la soirée, et un magnifique feu d'artifice viendra couronner ce moment festif !

Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour profiter de cette soirée conviviale et musicale. Nous avons hâte de vous retrouver pour cette belle soirée !



PLUS D'INFOS

Julie Roth (Présidente de l'association des Cavaliers Indépendants d'Alsace)
Daniel Speckel (Président de l'association des Amis de l'Eglise Protestante de Fegersheim- Ohnheim-Lipsheim)



FESTIVAL DU JEU VIDÉO 2025

Le jeu vidéo rassemble les générations le temps d'un week-end festif

Du 18 au 20 avril, le Centre Sportif et Culturel de Fegersheim a vibré au rythme des manettes, des rires et des rencontres à l'occasion de la 18^e édition du Festival du Jeu Vidéo. Ce rendez-vous devenu incontournable a rassemblé près de 1200 visiteurs tout au long du week-end.

Créé à l'origine par l'Espace Jeunes de Fegersheim, le festival est depuis 2009 porté par l'association Original Event, une association à but non lucratif basée à Fegersheim, qui s'engage activement dans la vie culturelle et événementielle locale et régionale. Entièrement organisé par une équipe de bénévoles passionnés, le festival reste fidèle à ses valeurs d'accessibilité, de partage et de convivialité.

Cette année encore, la programmation a su séduire petits et grands :

- **Des tournois e-sport** sur des classiques incontournables (Mario Kart, Rocket League, Tekken, Super Smash Bros, FIFA, Just Dance)
- **Des ateliers créatifs** pour tous les âges (Pop'Up, Papercraft, fresque numérique collaborative)
- **Une scène événement** animée tout au long du week-end

- **Des quiz Kahoot** proposés chaque jour
- **Une soirée cinéma** autour du film Les Mondes de Ralph, dans une ambiance chaleureuse

La richesse de cette édition repose aussi sur la présence d'artistes, d'associations partenaires et de structures locales, venues partager leur passion et leur savoir-faire.

L'association Original Event remercie chaleureusement tous les visiteurs, les bénévoles, les intervenants, les associations présentes, ainsi que la commune de Fegersheim et ses partenaires pour leur engagement :

Crédit Mutuel, Philibert Strasbourg, LDLC, Boulangerie Paris, Achencraft, Des Lumières dans les Yeux, East Games, la Fédération des MIC d'Alsace, et l'Agence culturelle du Grand Est.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'activité de l'association ne s'arrête pas là, Original Event organise également d'autres événements sur la commune, notamment **une soirée jeux de société mensuelle** ouverte à toutes et tous. Une belle occasion de prolonger l'ambiance du festival autour d'un plateau de jeu.

PROCHAINE SOIRÉE JEUX

- Vendredi 2 mai 2025
à 20h à l'Espace Jeunes
(10 Rue de l'École, 67640 Fegersheim)



PLUS D'INFOS

Vous souhaitez suivre nos projets, participer plus activement en tant que bénévole de l'association, ou envisager un partenariat avec nous ?

- www.original-event.org
- www.facebook.com/originalement

FOOTBALL

Cercle Sportif de Fegersheim

Loto

Le Cercle Sportif de Fegersheim organise le **dimanche 1er Juin 2025** à 14h un loto à la salle des Fêtes de Fegersheim (ouverture des portes 12h30).

De nombreux bons d'achats à gagner : 1x 500 €, 2x 300 €, 2x 250 €, 2x 200 €, 2x 150 € et de nombreux autres lots de valeur.

Petite restauration sur place.

Réservation conseillée et renseignements auprès de Christophe au 06 84 81 60 66.

LOTO

-Organisé par le CS FEGERSHEIM-

BONS D'ACHAT	LOTS
- 1x 500€	NOMBREUX LOTS DE VALEUR
- 2x 300€	
- 2x 250€	
- 2x 200€	
- 2x 150€	

PETITE RESTAURATION SUR PLACE

4€ le carton
20€ les 6 cartons

OUVERTURE DES PORTES A PARTIR DE 12H30

DIMANCHE 1^{ER} JUIN 2025
à 14H (Week-end de l'Ascension)

SALLE DES FETES DE FEGERSHEIM

Renseignements & Réservation
Christophe
06.84.81.60.66

Tournoi de la pentecôte jeunes

Samedi 7 Juin 2025

- de 10h00 à 12h30 : Pitchounes avec 15 équipes
- de 09h30 à 16h45 : U10/U11 avec 12 équipes
- de 17h30 à 20h30 : Tournoi Féminins à 8 Seniors

Dimanche 8 Juin 2025

- de 10h00 à 15h30 : Débutants avec 12 équipes
- de 09h30 à 16h45 : U12/U13 avec 10 équipes

Petite restauration (buvette, barbecue et frites) tout au long du weekend

S. Fajerscher
Baartheater

MIR HAN A GEISHT IM HUS !

une pièce de Delphine Gasser

Possibilité de repas pour la fête des mères à partir de 11h

Foyer paroissial de Fegersheim
6 Impasse des Violettes
Fajerscher Baartheater

16, 17 et 24 mai à 20h
25 mai à 14h30

THÉÂTRE

Mir han a geisht im hus !

UNE PIÈCE DE DELPHINE GASSER

Le mari, Antoine, est désespéré : il ne peut plus supporter l'autorité de sa femme Elisabeth. Il se sent persécuté tous les jours, et cherche donc un moyen pour se débarrasser d'elle.

Mais les choses ne se passent pas du tout comme prévu, car le personnel de maison gêne ses plans sans s'en rendre compte. Avec François, le voisin et acolyte d'Antoine, ils vont précipiter ce dernier dans une situation hors de contrôle incluant un gendarme zélé, une bonne soeur et une voyante non-voyante.

RÉSERVATIONS

- Par téléphone au 03 88 64 14 27 (Chez Gaby Grad, au 93, rue de Lyon à Fegersheim) ou par SMS au 06 68 01 29 16
- Tarif : 9 € / Gratuit pour les enfants
- Mail : sfajerscher.baartheater@gmail.com
- Facebook : Fajerscher Baartheater

SPÉCIALE FÊTE DES MÈRES !

Formule spectacle + repas à 25€
Bretzel, bouchées à la reine, dessert et café + surprise pour toutes les mamans
Réservations pour le repas jusqu'au 11 mai
Possibilité de venir sans le repas.
Places limitées !

Le Conseil de fabrique de l'Église Saint Maurice a besoin de votre aide

Le Conseil de Fabrique de l'église Saint Maurice et le Conseil de Gestion de l'église Saint Amand ont pour mission d'organiser dans les meilleures conditions le bon fonctionnement des lieux de culte dont ils ont la charge. Ils supportent également les frais de fonctionnement du presbytère, du petit foyer ainsi que la participation au fonctionnement de la communauté des paroisses catholiques « Rives de l'Andlau et de l'Ill ». Cette année aura été particulièrement difficile, comme en 2023 déjà, en raison de l'augmentation du coût de l'énergie qui représente près du tiers des dépenses annuelles.

Ces charges sont financées par les offrandes et dons faits à l'occasion des messes dominicales et surtout lors de la quête annuelle. Prochainement, les membres des deux Conseils distribueront dans votre boîte aux lettres une enveloppe destinée à recueillir vos dons. Un grand merci pour votre générosité et votre soutien pour assurer l'accueil des paroissiens et le bon déroulement des offices religieux tout au long de l'année liturgique.

PLUS D'INFOS

Église Saint Maurice

5, rue Henri EBEL 67640 FEGERSCHEIM

☎ 03 88 64 20 13

✉ copafepo@wanadoo.fr



JE SOUTIENS MA PAROISSE



JE FAIS UN DON DE :

20 € 50 € 100 € 500 € 1000 € Autre montant :

En espèces Par chèque à l'ordre du conseil de fabrique de Fegersheim

Je souhaite recevoir un reçu fiscal et vous communique ci-dessous mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune:

Adresse Email :

Fait à : Le :





UN VENT DE FRAÎCHEUR CHEZ CARREFOUR

Un nouveau boucher dynamise l'offre locale et artisanale

Depuis janvier, une nouvelle énergie souffle dans les rayons de la boucherie du Carrefour de Fegersheim. L'arrivée de notre nouveau boucher, Sébastien, a marqué un tournant dans notre engagement pour une consommation plus locale, plus responsable... et surtout plus savoureuse !

Fort d'un vrai savoir-faire et d'une passion pour les produits du terroir, Sébastien a tout de suite mis en place une nouvelle dynamique : plus de préparations faites maison, des recettes traditionnelles revisitées, et un soin particulier apporté à la qualité des viandes proposées.

Mais ce n'est pas tout. Grâce à son réseau et à sa volonté de valoriser les circuits courts, le magasin travaille désormais avec davantage de producteurs locaux. Cela signifie des viandes issues d'élevages de proximité, dans

le respect des animaux, de l'environnement et du goût.

Des nouveautés maison chaque semaine

Chaque semaine, leur vitrine s'enrichit de nouveautés faites maison : saucisses paysannes, friants, rôtis, cordons bleus... et encore beaucoup de nouveautés à venir découvrir. Tout est préparé avec soin, directement en magasin, pour garantir fraîcheur et authenticité.

Un vrai lien avec les producteurs du coin

Volontaire et engagé, Sébastien prend aussi le temps d'échanger avec les éleveurs et artisans locaux pour mieux comprendre leurs pratiques, et vous proposer une viande à la traçabilité irréprochable. Une belle façon de soutenir l'économie locale tout en se régulant.

Venez découvrir les nouveaux produits du rayon boucherie du Carrefour et profitez d'une offre artisanale, locale, et pleine de goût.



Carrefour Express

4 Rue Henri Ebel
67640 Fegersheim



Lup'Elsass créations cuir

À LA MAIN COMME AU DOJO, L'EXIGENCE DU GESTE JUSTE



Rencontre avec Lionel Metzenthin

Vous l'avez peut-être déjà croisé à Fegersheim : Lionel Metzenthin est membre du club d'aïkido et enseigne cet art martial aux plus jeunes. En parallèle de son activité professionnelle, Lionel s'est passionné pour le travail du cuir. Il réalise aussi bien des petits objets – comme des portefeuilles ou des bijoux – que des pièces plus imposantes, à l'image de sacs à main.

Comment a commencé cette aventure ?

« J'ai toujours été attiré par les métiers du cuir, du bois, du métal. Il y a une vraie forme d'art à voir ces professionnels créer leurs pièces. En 2022, j'ai fait un bilan de compétences, et la fiche "artisanat" est ressortie. Ça a été le point de départ de ma réflexion. J'ai commandé différents morceaux de cuir et suivi des tutoriels

sur internet pour apprendre. Petit à petit, mon entourage a commencé à me passer des commandes : c'est comme ça que j'ai démarré. »

Le 1^{er} avril 2024, Lionel lance officiellement sa micro-entreprise pour vendre ses pièces, puis l'établissement Les Corbeaux d'Odin lui propose d'exposer quelques-unes de ses créations à l'occasion des 5 ans de la taverne.

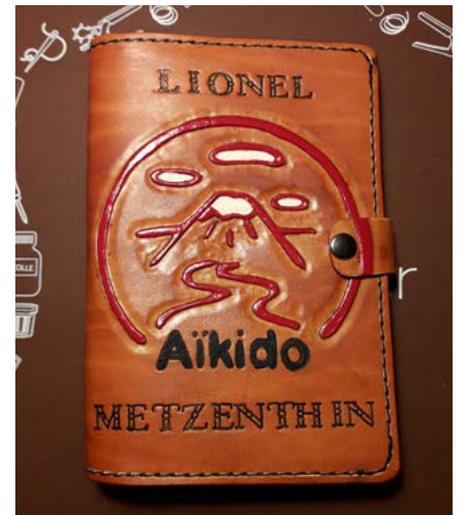
Par quel moyen te fais-tu connaître ?

« Ce sont principalement des amis et des membres de ma famille qui passent commande. Les marchés fonctionnent bien aussi, que ce soit en vente directe ou sur commande. En général, une personne me demande un objet, et le bouche-à-oreille fait le reste. Je m'adapte à la demande et aux envies de chacun, même si, personnellement, je m'inspire beaucoup de l'univers viking, de la science-fiction et de la fantasy. »

Parmi ses créations marquantes : une rose en cuir, un bracelet pour montre à gousset ou encore un étui pour son passeport d'aïkido.

Quelles perspectives pour ton activité ?

« Entre le travail et l'aïkido, il n'est pas toujours facile de trouver le temps de créer. Mon appartement est encore trop petit pour accueillir un vrai atelier, ce qui freine un peu ma progression. Mais à terme, j'aimerais vraiment vivre de mes créations. »



Et il conclut avec enthousiasme :

« Si vous avez un projet, n'hésitez pas à me contacter ! »

Lup'Elsass créations cuir
LIONEL METZENTHIN

Instagram : @lup.elsass67
Mail : lup.elsass67@gmail.com





Foulées de Fegersheim



2025 15ÈMES FOULÉES DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

5,2KM : 9H
10KM : 9H10
8KM : 9H15
1,5KM : 11H20

RDV AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL
INSCRIPTIONS EN MAIRIE OU SUR
WWW.PERFORMANCE67.COM
RESTAURATION SUR PLACE



AGENDA

MAI

Samedi 10 mai**Concours de pêche**

Repas de midi sur réservation au 06 16 06 07 80 (chili con carne/ salade verte, dessert et café) et le soir à partir de 18h : tartes flambées/Pizzas (sans réservation).

**Vendredi 16 mai****Sortie de résidence d'lonnda**

> À 18h au Caveau (CLEF)
Étape de création d'un conte musical celtique à découvrir en famille ! Réservation auprès de la CLEF.

Vendredi 16 mai**Théâtre alsacien**

Mir han a geist im hus !
> À 20h au foyer paroissial de Fegersheim.
Réservations : 03 88 64 14 27

Samedi 17 mai**Théâtre alsacien**

Mir han a geist im hus !
> À 20h au foyer paroissial de Fegersheim.
Réservations : 03 88 64 14 27

Dimanche 18 mai**Marché aux puces de l'AFF**

> De 8h à 16h, Parkings visiteurs Grand Frais, Lid'l et Botanic. Infos : 06 42 39 18 13, aff.fegersheim@gmail.com et page Facebook.

Mercredi 21 mai**Heure du conte**

> À 10h30 au Caveau (CLEF)
De belles histoires pour éveiller les enfants de 3 à 6 ans. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF.

Mercredi 21 mai**Réunion publique**

> À 19h au CSC
Venez échanger avec vos élus !

**Samedi 24 mai****Théâtre alsacien**

Mir han a geist im hus !
> À 20h au foyer paroissial de Fegersheim.
Réservations : 03 88 64 14 27

Dimanche 25 mai**Théâtre alsacien**

Mir han a geist im hus !
> À 14h30 au foyer paroissial de Fegersheim.
Réservations : 03 88 64 14 27

JUIN

Dimanche 1er juin**Loto du CS Fegersheim**

> À 14h
Informations et réservations au 06 84 81 60 66

**Vendredi 6 juin****PAF ! Preamble aux Flâneries**

> À partir de 16h en cœur de ville (parking de la CLEF)
La CLEF et l'Espace jeunes organisent une guinguette sur le thème de la « nature en v(r)ille » pour réfléchir aux enjeux environnementaux tout en s'amusant.
> Spectacle jeune public « Bastiaan percute ! » à 16h
> Concert des Balkan Express Orchestre à 19h30 > Animations, buvette et restauration par l'Espaces Jeunes pour financer un voyage.

**Vendredi 12 juin****Flâneries : Rendez-vous nature**

> À 19h au Caveau (CLEF)
Le service Environnement et Développement Durable et la CLEF vous proposent une conférence de l'écologue, Jean-Claude Génot, membre du groupe forêt d'Alsace Nature, sur les changements qui s'opèrent sur nos forêts. Réservation auprès de Laurie Jeandel, éducatrice à l'environnement au 06 64 49 61 69 ou à ljeandel@fegersheim.fr

**Mercredi 18 juin****Flâneries : Spectacle « Plumes et Pizzicati »**

> À 16h30 au Parc du Bosquet
Par la cie Les Arts en Tous Sens. Un tendre et curieux mélange de danse ornithologique et de musique pour faire rêver les enfants. Tout public à partir de 2 ans. Entrée libre.

Samedi 14 juin**Flâneries : Gala de danse**

> À 18h30 au Centre Sportif et Culturel
Les élèves de l'École Municipale de Musique et de Danse Charles Beck font la grande présentation de leur année d'apprentissage chorégraphique. Ouvert à tous. Sur réservation auprès de l'EMMD.

Samedi 14 juin**Concours de pêche**

Repas de midi sur réservation au 06 16 06 07 80 (bouchées à la reine, spaetzle, dessert et café) et le soir à partir de 18 h : tartes flambées, pizzas (sans réservation).

Vendredi 20 juin**Flâneries : Fête de la Musique**

> À partir de 19h au Centre Sportif et Culturel
Programme musical par l'École de Musique et Danse suivi d'un DJ set par le décalé Vladimir Spoutnik. Buvette et restauration. Entrée libre.

Samedi 21 juin**Flâneries : Atelier sophrologie « Marche sensible »**

> De 10h à 12h30
La sophrologue Anne-Claire Huet vous guidera au cours d'une paisible promenade ponctuée d'exercices de sophrologie pour vous faire vivre une expérience sensorielle unique en synergie avec la nature. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF au 03 88 64 35 05 ou par mail à lacler@fegersheim.fr

**Vendredi 27 juin****Flâneries : Soirée alsacienne**

> À partir de 19h30 au parc de l'Araignée
Le groupe de rock alsacien Les Assoiffés sera dans la place pour une soirée festive en plein air. Buvette et restauration. Entrée libre.

JUILLET

**Mardi 8 juillet****Rendez-vous nature : Observation des chauves-souris**

> De 20h30 à 22h
Le service Environnement et Développement Durable et la CLEF vous proposent une sortie nocturne pour comprendre et observer les chauves-souris. Public ado et adulte. Animée par

Laurie Jeandel. Réservation au 06 64 49 61 69 ou à ljeandel@fegersheim.fr

**Dimanche 13 juillet****Bal national**

> À partir de 19h sur le parking du Centre Sportif et Culturel
Animation musicale par Gyn Fyzz. Buvette et restauration. Feu d'artifice à 23h15.

**Mardi 15 juillet****CLEF des champs**

> De 15h à 18h au Bio'tager
Animations plein air avec la CLEF. Entrée libre.

Du mardi 29 juillet au samedi 9 août**Fermeture de la CLEF**

AOÛT

Mardi 19 août**CLEF des champs**

> De 15h à 18h au Bio'tager
Animations plein air avec la CLEF. Entrée libre.

**Samedi 23 août****Concours de pêche**

Repas de midi sur réservation au 06 16 06 07 80 (sanglier à la broche, accompagnements, dessert et café) et le soir à partir de 18h tartes flambées, pizzas (sans réservation).

SEPTEMBRE

**Dimanche 7 septembre****Foulées de Fegersheim**

Inscriptions en mairie !

Lundi 8 septembre**Reprise des activités sportives de l'AFF**

Calendrier disponible dès la mi-juin. Infos : 06 42 39 18 13

LA COMMUNE DE FEGERSHEIM-OHNHEIM
VOUS INVITE À SA



RÉUNION PUBLIQUE

MER. 21 MAI 19H

AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL



PROGRAMME

- 1 ACCUEIL & INTRODUCTION
- 2 PITCH DES RÉALISATIONS ET PROJETS
- 3 ATELIERS INTERACTIFS
- 4 RESTITUTION ET DÉBAT COLLECTIF
- 5 MOMENT CONVIVAL À L'ISSUE DE LA RÉUNION



ATELIER 1 CITOYENNETÉ

"IMAGINE TA VILLE IDÉALE"



ATELIER 2 ENVIRONNEMENT

"FRESQUE DES SOLUTIONS LOCALES"



ATELIER 3 VIE ÉCONOMIQUE

"LE MARCHÉ DES IDÉES"